CAMPAGNE 2025

MSA GIRONDE - SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL
PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



CAMPAGNE DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER AGRICOLE









SOMMAIRE

O5 COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06

LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION: PRÉSENTATION

OS

LES OBJECTIFS

LES PUBLICS
CONCERNES

POURQUOI UNE CAMPAGNE SUR LE RISQUE ROUTIER

LES ACTIONS TOUT AU LONG DE LA CAMPAGNE

UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE

ANNEXES - VISUELS DE LA CAMPAGNE POUR LA FILIÈRE VITICOLE

25

APPLICATION VERIF'TECH AGRI

16

LA SANTE SECURITE
AU TRAVAIL

ANNEXES - VISUELS
DE LA CAMPAGNE
POUR LES AUTRES
FILIÈRES AGRICOLES

26

JE M'ATTACHE,
JE ME PROTEGE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis 2012, le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Gironde et ses partenaires ont développé une campagne de prévention du risque routier pendant les vendanges.

En 2025, cette campagne évolue et s'étend sur l'ensemble des filières agricoles de Gironde. Elle s'articule autour d'actions de communication et de prévention afin de sensibiliser les professionnels agricoles et les usagers de la route.

UNE CAMPAGNE SUR LE RISQUE ROUTIER, POUR QUI ?

L'objectif de cette campagne de sensibilisation est de toucher à la fois les professionnels agricoles et les usagers de la route.

Elle rappelle aux professionnels agricoles qu'ils doivent :

- vérifier la signalétique de leur véhicule,
- adapter leur vitesse,
- essayer de se garer dès que possible,
- adapter leurs horaires afin d'éviter les heures de pointe.

Et aux usagers de la route, qu'ils doivent eux aussi :

- adapter leur conduite face aux engins agricoles,
- rester patients...
- anticiper les déplacements durant cette période.

UNE CAMPAGNE SUR LE RISQUE ROUTIER, POURQUOI ?

L'accidentalité routière interpelle les acteurs de prévention de la Gironde. En effet, même si les accidents de la route impliquant les tracteurs ne représentent qu'une faible proportion de l'accidentologie routière, leurs conséquences sont souvent plus dramatiques. Par ces actions, la MSA Gironde et ses partenaires veulent sensibiliser l'ensemble des publics visés dans leur manière de conduire et sur la préparation en amont des véhicules agricoles grâce notamment aux actions de communication et de formation. Un but commun qui a pour objectifs : la réduction du risque routier et un meilleur partage de la route.

UNE CAMPAGNE, PAR QUELS MOYENS? COMMENT?

La campagne de sensibilisation s'appuie sur deux piliers :

- une campagne de communication,
- · des actions de terrain. La campagne de communication basée sur une identité visuelle et un message clé « PARTAGEONS LA ROUTE », se déclinera via différents réseaux de communication afin de sensibiliser autant les professionnels agricoles que le grand public. Un sticker réfléchissant, à apposer à l'arrière des engins agricoles viendra compléter la communication. En complément, des actions spécifiques pour les entreprises et exploitations agricoles seront mises en place :
- des interventions lors des réunions techniques des partenaires (réunions avant récoltes, ...)
- des vérifications techniques, gratuites et basées sur le volontariat des agriculteurs, réalisées à l'aide de la nouvelle version de l'application VERIF'TECH AGRI, disponible à partir de novembre 2025.





CONTACTS

Service Prévention des Risques Professionnels 05 56 01 97 52 ou 05 56 01 97 71 prp.blf@msa33.msa.fr

LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

La campagne de sensibilisation s'appuie sur deux piliers :

- deux campagnes de communication : une spécifique aux vendanges et l'autre destinée à tous les travaux agricoles,
- des actions de terrain.

1. LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Les campagnes de communication sont basées sur un message clé : « PARTAGEONS LA ROUTE » Et la création d'une identité visuelle propre au risque routier en agriculture :

L'objectif de ces campagnes est de toucher à la fois les professionnels agricoles et les usagers de la route. À cette fin, elles se déclineront sous la forme :

- d'affichage (mairies, agences,...),
- de la documentation technique rappelant les bonnes pratiques à respecter en termes de signalétiques et de conduites des engins agricoles.
- d'articles de presse.
 En complément de la communication visuelle, un spot d'information radiophonique sera diffusé sur les antennes des radios locales.



SUPPORTS

graphismes déclinés sous forme d'Affiches, de flyers, de drapeaux, de stickers, de brochures, de documents techniques, de bandeaux internet, d'encarts publicitaires, de goodies, etc



RÉSEAU ROUTIER

afficher des banderoles en bord de route pour informer les automobilistes qu'ils entrent dans une zone de vendanges ou de travaux agricoles



MAIRIES

relayer les messages de prévention auprès de leurs administrés



PRESSE AGRICOLE

diffuser les messages de prévention propre au risque routier en agriculture dans la presse spécialisée



RADIO

Diffuser un message audio sur les radios locales partenaires. Intervenir à l'antenne des radios pour développer la thématique du risque routier agricole et la prévention mise en œuvre



PQR / RÉSEAUX SOCIAUX

solliciter les médias locaux pour relayer l'information et faire écho auprès du grand public et des professionnels

2. ACTIONS DE TERRAINS

Des actions spécifiques pour les professionnels agricoles seront mises en place pour :

- Sensibiliser et informer les agriculteurs aux règles de circulation des engins agricoles.
- Inciter les agriculteurs à vérifier et préparer leur matériel avant de prendre la route.

Lors de ces diagnostics, sont notamment à vérifier :

- l'éclairage (feux, clignotants, feux stop, gyrophare, etc.),
- la signalisation (catadioptre, plaques d'exploitation et d'immatriculation, etc.),
- les équipements (pneumatiques, échappement, arceaux/cabine, siège, etc.),
- les documents de bord,
- le freinage.

Pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent réaliser eux-mêmes la vérification de leur matériel, l'application smartphone « VERIF'TECH AGRI » est disponible gratuitement sur https://veriftechagri.fr/ « Rappel sur les bonnes pratiques » :

EXEMPLE

Avant de prendre la route, il est important de bien vérifier son matériel (éclairage et signalisation, état des pneumatiques, état de la remorque,...). Il est également important de bien organiser ses déplacements (éviter les heures de pointe s'il faut couper un axe principal, déterminer des zones de stationnement dans les parcelles pour ne pas empiéter sur les bords de route, ...). Veiller à se garer (si cela est possible) lorsqu'une file de voitures se créée derrière un tracteur.

6 | Dossier de presse Risque Routier Agricole 2025 | 7

LES OBJECTIFS

Un des objectifs prioritaires est de sensibiliser et de responsabiliser l'ensemble des utilisateurs des voies de circulation secondaires de la Gironde (agriculteurs et grand public).

I. SENSIBILISER LES RESSORTISSANTS AGRICOLES:

 à la nécessité de rouler en sécurité (réglementation, prévention, organisation des déplacements, savoir être sur la route, au partage des voies de circulation, etc.)

2. SENSIBILISER LES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE :

- à l'importance de l'augmentation des flux agricoles pendant les périodes de forte activité (vendanges, moissons...),
- à la prudence et au respect des règles de sécurité,
- au savoir vivre et au partage des voies de circulation,
- à l'anticipation des trajets pendant cette période, etc.

LES PUBLICS CONCERNÉS

Le pôle Prévention des Risques Professionnels (PRP) de la MSA Gironde a en charge l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels de ses adhérents, qu'ils soient salariés agricoles, exploitants ou chefs d'entreprises. Il intervient aussi au niveau des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), des syndicats professionnels, des fédérations, etc...

Une partie du public concerné par le thème traité par cette campagne est hors champs habituel d'intervention de la MSA. En effet, la campagne de sensibilisation sur le risque routier vise les professionnels du monde agricole mais doit aussi s'orienter vers les utilisateurs de la route non ressortissants agricoles.

POURQUOI UNE CAMPAGNE SUR LE RISQUE ROUTIER ?

Les statistiques sont formelles et malheureusement récurrentes, les accidents de la route sont la première cause de mortalité au travail en France

LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL EN FRANCE, TOUS RÉGIMES DE PROTECTION SOCIALE CONFONDUS

DÉFINITIONS

Accident de trajet :

Un accident de trajet est un accident qui se produit à l'occasion d'un déplacement entre le domicile et le lieu de travail ou entre le lieu de travail et le lieu de restauration habituel

Accidents de mission :

Un accident de mission est un accident qui a lieu à l'occasion d'un déplacement nécessaire à l'exécution du travail





39 576 accidents de trajet

14 040 accidents de mission





346 accidents de trajet





Sources : données 2017 agrégées du régime général (Cnam), de la Mutualité sociale agricole (MSA) et données 2017 de l'Observatoire national interministériel de la sécurité jutière (dernières données analysées)

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE LIÉS AU TRAVAIL :





des accidents de travail sont des accidents de la route





des accidents de travail mortels sont des accidents de la route





des accidents de travail mortel sont des accidents de mission

DES CONSÉQUENCES GRAVES:



- Les accidents de la route liés au travail génèrent 4,1 millions de journées d'arrêt de travail chaque année soit l'équivalent de plus de 16 000 salariés qui seraient arrêtés toute une année
- En moyenne, un accident de la route génère 77 jours d'arrêts, soit 10 jours de plus que les autres accidents de travail

^{*} Sources : ONISR - Les accidents de tracteurs agricoles entre 2013 et 2017 (dernières données disponibles)



LE RISQUE ROUTIER TRACTEUR ENTRE 2012 ET 2023

AU NIVEAU NATIONAL:





accidents de la route ont impliqué au moins un tracteur

2746

BLESSÉS DONT



hospitalisés plus de 24 h (70%), dont

- 299 dans le tracteur (249 conducteurs et 50 passagers)
- 2447 autres que le tracteur





- 136* dans le tracteur (124 conducteurs et 12 passagers)
- 388 autres que le tracteur :
- 174 en 2 roues motorisées
- 12 en voiture de tourisme
- 32 piétons
- 42 cyclistes
- 20 autres véhicules
- Dans 88% des cas. le tracteur est le seul véhicule impliqué.

SOIT PLUS DE 20 TUÉS POUR 100 ACCIDENTS



80 %

des accidents se déroulent hors agglomération



des accidents mortels sur la période septembre/octobre

ACCIDENTALITE DES TRACTEURS EN GIRONDE (2012-2023)

ACCIDENTS DE LA ROUTE

- >> 7 tués:
 - 2 dans des tracteurs
 - 1 dans un véhicule de tourisme

 - 1 en 2 roues motorisées
 - 2 cyclistes
- >> 34 blessés dont 24 hospitalisés

- 29 en plein jour
- 11 en période de vendange

*Sources : ONISR - Cartographie des accidents

LES ACTIONS TOUT AU LONG DE LA CAMPAGNE

DÈS LA FIN DU MOIS D'AOÛT ET DURANT LES VENDANGES DES ACTIONS SONT MENÉES SUR LE TERRAIN POUR ACCOMPAGNER LES VITICULTEURS. Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour découvrir concrètement les actions de prévention menées* :

Emissions Radios et diffusion du spot Risque **Routier Agricole**

Novembre:

Nouvelle version de **VERIF'TECH AGRI**

Mai et juin :

Formations CENTAURE «les fondamentaux de la conduite professionnelle» à destination des organismes agricoles

NOVEMBRE 2025

MAI 2025

20 août 2025 : Lancement de la campagne de communication pour la prévention du risque routier agricole



Affichage en bord

de route des banderoles

Interventions lors des réunions de lancement de vendanges

GIRONDE.MSA.FR

« RISQUE ROUTIER »: UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE

Depuis 2012, en partenariat avec plusieurs institutions du monde agricole, le pôle PRP de la MSA Gironde a conduit une campagne d'actions de prévention contre le risque routier pendant les vendanges.

Basée sur le déploiement d'actions à l'échelle départementale, la campagne de communication a été rénovée en 2019 avec l'appui de nouveaux acteurs dont la Préfecture de la Gironde, la Sécurité Routière et le Conseil Départemental de la Gironde.

Depuis 2024, la MSA et ses partenaires ont souhaité étendre cette campagne à toutes les filières agricoles de Gironde sous le nom de Risque Routier Agricole.

Cette campagne associe de nombreux partenaires représentatifs du monde agricole et des pouvoirs publics, avec lesquels la MSA coordonne l'ensemble des actions dans le cadre d'un comité de pilotage :

- La Préfecture de la Gironde,
- · La Sécurité Routière,
- Le conseil Départemental de Gironde,
- L'Association des Maires de Gironde.
- GROUPAMA Centre Atlantique,
- La Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la Gironde (CPHSCT),
- Le Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB),
- La 1^{ère} Association pour le SME du Vin de Bordeaux
- La Fédération de Proximité des CUMA de Gironde -Lot et Garonne (FPCUMA 33-47),

- Les Entrepreneurs du Territoire de la Gironde (EDT),
- La Coopération Agricole
 Nouvelle Aquitaine section vin,
- Fédération des Vignerons Indépendants,
- La Chambre d'Agriculture de la Gironde,
- Le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Gironde via l'EDSR,
- L'enseignement Agricole
 (Agri Cap Conduite EPLEFPA
 - Les Maisons Familiales Rurales
 (MFR)
- La SNCF





LA SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La MSA, 2ème régime de protection sociale, gère l'ensemble de la protection sociale de la profession agricole (exploitants, salariés, retraités, ainsi que leurs familles). Elle procède à l'affiliation des actifs agricoles, à l'appel des cotisations (personnelles et salariales) et à leur recouvrement. Elle assure le versement des prestations santé (maladie, maternité, accidents du travail). famille et retraite. L'Action Sanitaire et Sociale complète l'aide apportée à la population agricole, en agissant à la fois auprès des personnes et sur leur milieu de vie. La MSA est enfin un acteur engagé sur les territoires ruraux qui accompagne ses adhérents lors des crises au'ils subissent et propose des services adaptés en milieu rural. Par ailleurs, elle est le seul régime de protection sociale à avoir son propre service de Santé Sécurité au Travail.

LES MISSIONS DE LA SST

Avec le service Santé Sécurité au Travail, la MSA s'appuie sur des compétences stratégiques, techniques et réglementaires avec une approche pluridisciplinaire alliant démarche collaborative et démarche participative. Sa connaissance des filières professionnelles et de leurs évolutions lui permet d'apporter des solutions innovantes et adaptées. Dans le cadre de cette mission, il développe des actions de prévention, de formation et d'information pour toutes les entreprises du monde agricole sur un plan individuel, collectif, ou au niveau d'une filière, d'un thème ou d'une région agricole. Au sein du service SST, plusieurs acteurs interviennent, des Médecins du Travail, des infirmiers de Santé au Travail, des conseillers en prévention des Risques Professionnels (PRP).

LE PÔLE PRP DE LA MSA GIRONDE

La MSA Gironde met à la disposition des exploitants, employeurs, salariés, apprentis, stagiaires du monde agricole, une équipe de conseillers en prévention des risques professionnels pour les accompagner. Leurs actions ont pour objectifs de favoriser le maintien dans l'emploi, d'améliorer les conditions de travail pour une meilleure prévention des risques professionnels en vue de diminuer le nombre d'accidents

et de maladies professionnelles dont sont victimes les travailleurs agricoles.

L'action proposée par le Pôle PRP :

- des visites et diagnostics en entreprise pour progresser à partir d'un état des lieux
- » observations et analyses du travail.
- des conseils et des préconisations pour guider dans une démarche de prévention
- » accompagnement à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.
- des sensibilisations et formations adaptées aux besoins pour mieux cerner les risques
- » formation et information sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)
- un accompagnement financier pour donner un « coup de pouce » à des projets de prévention.

L'équipe PRP propose également l'accompagnement de projet (conception et aménagement de bâtiments...); le test de produits innovants (équipements de travail...); la participation à des manifestations et salons agricoles.

EN SAVOIR PLUS

gironde.msa.fr ssa.msa.fr un site dédié à la Santé Sécurité au Travail en agriculture.

ANNEXES: LES VISUELS DE LA CAMPAGNE POUR LA FILIÈRE VITICOLE

Affiche de la campagne







Affiche de la campagne Disponible en format portrait A3, A5 et 600x800

Le drapeau Disponible en format 780x2470



ANNEXES: LES VISUELS DE LA CAMPAGNE POUR LA FILIÈRE VITICOLE

Section 1 Section 2 Sectio

La bannière WEB Disponible en format 300x250 et 480x320



Le bandeau mail
Disponible en format
728x90 et 970x90



La banderole
Disponible en format 3000x800



EN SAVOIR PLUS

Les différents formats sont disponibles en Haute Définition sur le site :

gironde.msa.fr

ANNEXES: LES VISUELS DE LA CAMPAGNE POUR LES AUTRES FILIÈRES AGRICOLES

Affiche de la campagne



La banderole • Disponible en format 3000x800





Le kakemono
Disponible en format
80x200



Affiche de la campagne Disponible en format portrait A3, A5 et 600x800







Conçus par la MSA et reprenant les éléments du partage de la route, ces stickers réfléchissants sont disponibles pour tous les agriculteurs sur demande auprès de la MSA ou des partenaires de l'action. Ils pourront les apposer sur leur matériel afin de participer à la diffusion du message : « PARTAGEONS LA ROUTE ». Disponibles en format 500x300

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LES RÈGLES DE CIRCULATION ROUTIÈRE **DES ENGINS AGRICOLES?**



Vous trouverez vos réponses en consultant le « guide technique sur la circulation des engins agricoles ».

Ce guide détaille les règles et bonnes pratiques lors de l'utilisation des engins agricoles sur la voie publique:

- l'âge, le type de permis et la formation requis,
- les gabarits routiers et la signalétique adéquats,
- les règles d'immatriculation,
- la signalisation, la visibilité et les vérifications de sécurité.
- les exigences de freinage,
- les salissures et empiétements sur la voie publique,
- les consignes concernant la traversée des passages à niveau....



N'hésitez pas à le demander au service Santé Sécurité au Travail de la MSA Gironde ou à le télécharger via le lien suivant :

+ cphsct33.fr/risques-routier-en-periode-de-vendange





L'application smartphone pour effectuer les vérifications et diagnostics de vos engins

Une version actualisée de VERIF'TECH AGRI est prévue pour la fin d'année 2025 avec de nouvelles fonctionnalités.

Nous vous remercions de votre patience et vous invitons à revenir très prochainement pour découvrir la nouvelle version sur https://veriftechagri.fr/

Pour toute demande ou information : contact@veriftechagri.fr



JE M'ATTACHE, JE ME PROTÈGE



La ceinture de sécurité est votre meilleur bouclier. Découvrez pourquoi il est primordial de s'attacher à bord d'un engin agricole. La MSA vous accompagne pour travailler en sécurité.

Pour que la structure de protection soit pleinement efficace, le chauffeur doit être attaché

L'un des risques majeurs lors de l'utilisation d'un engin agricole dans les champs est son renversement ou son retournement. Les machines doivent être équipées d'une structure de protection contre le renversement, une cabine rigide ou un arceau, pour éviter que le conducteur soit écrasé.

Ces équipements sont insuffisants si le conducteur n'est pas attaché. En effet, la ceinture de sécurité permet de le maintenir dans l'habitacle et de rester dans l'espace de survie. Sans la ceinture, le conducteur risque de heurter violemment des éléments du poste de conduite, ou d'être éjecté et écrasé par le tracteur.

La protection optimale est donc la combinaison d'une structure de protection en cas de renversement et de la ceinture de sécurité.

La ceinture limite le risque d'accident grave

Sur la route, le port de la ceinture à bord des engins agricoles est obligatoire si elle est présente.

La gravité des accidents avec des machines agricoles est souvent liée au non port de la ceinture de sécurité. En France entre 2013 et 2017*, 984 accidents routiers ont impliqué un tracteur agricole. Parmi les victimes graves des accidents recensés, décès ou hospitalisation, qui étaient dans les tracteurs, une majorité d'entre eux n'avait pas attaché leur ceinture de sécurité.

La ceinture de sécurité protège en cas de choc, c'est prouvé! Un crash test réalisé en septembre 2020 par l'Utac**, en partenariat avec Entraid et la MSA, montre qu'un choc frontal à 30 km/h peut être fatal pour un conducteur non-attaché. En effet, sans ceinture, le conducteur est violemment projeté sur la colonne de direction qui s'enfonce dans le thorax et le ventre.

https://www.youtube.com/watch?v=dhq_DZvRID0



^{*} Source : Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR)

Tracteur ancien et non équipé de ceinture, il est possible d'agir

La première solution consiste à utiliser les points d'ancrage qui sont sur la partie mobile du siège du conducteur, ou sur le châssis ou une autre partie fixe du tracteur lorsque le siège n'est pas mobile. Cette solution concerne les véhicules mis en service depuis juillet 2009.

Il est aussi possible de remplacer le siège dépourvu de points d'ancrage par un modèle équipé et de mêmes dimensions, afin qu'il s'adapte à la structure de protectior



Informez-vous sur ssa.msa.fr



26 Dossier de presse Risque Routier Agricole 2025

^{**} l'Union technique de l'automobile, du motocycle et du cycle (UTAC) est un groupe privé et indépendant dans le domaine des essais de développement et de certification de véhicules

SAVOIR ÊTRE PRUDENTS, SAVOIR VIVRE ENSEMBLE.



CONTACTS PRESSE

Service Prévention des Risques Professionnels 05 56 01 97 52 ou 05 56 01 97 71 prp.blf@msa33.msa.fr







